

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM
DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 22/04/2026

N° DP 063 214 26 00036

Par :	SCI
Demeurant à :	15 rue Saint Romain 63730 MIREFLEURS
Sur un terrain sis à :	42 Avenue de la Gare 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AH 850
Nature des travaux :	Changement menuiseries

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 22/04/2026 par SCI, représenté(e) par Madame Isabelle RODARY.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Changement menuiseries ;
- sur un terrain situé 42 Avenue de la Gare à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone UC,

Vu l'affichage en mairie, le 27/04/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,


ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : La teinte des menuiseries devra impérativement respecter le nuancier Terrasses et Val d'Allier du PLUi.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 18/05/2026

Le Maire



Damien HEYRAUD